

BUREAU FEDERAL

Réunion du 30 Janvier 2009 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE,
Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc
JEHANNO, et Jean-Pierre SIUTAT.

Assistent en partie : Mme Roselyne BIENVENU
MM. Jean-Pierre DE VINCENZI (DTN), Yann BARBITCH, David VALLEE.

Assistent : MM. Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET, Dominique LATTERADE.
Melle Frédérique VALET

1. Ouverture par le Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents pour ce premier Bureau Fédéral du mandat 2008 – 2012.

Il tient à rappeler les règles de confidentialité propres à certains débats du Bureau Fédéral.

Il souligne avec satisfaction la présence d'une nouvelle génération au sein des membres du Bureau Fédéral et propose que chaque membre soit tour à tour Président de séance. Son rôle sera de préparer les débats selon l'ordre du jour en amont, ainsi qu'animer la réunion, le tout en partenariat avec le Président et la Secrétaire Générale. Cela permettra à chacun d'être plus impliqué dans les orientations prises.

L'ordre protocolaire déterminera la personne désignée pour chaque réunion. De ce fait la prochaine séance du Bureau Fédéral prévue le 20 mars 2009 sera présidée par Jean-Pierre SIUTAT, 1^{er} Vice-président de la FFBB.

2. Organisations diverses et communications

a. Séminaire du Comité Directeur de février 2009 à Lisses (Essonne)

Yvan MAININI souhaite préciser aux membres du Bureau Fédéral l'organisation du prochain Comité Directeur - séminaire prévu les 27 et 28 février 2009. Son objectif est simple : des réunions de travail vont devoir mettre en avant les lignes de force de la nouvelle organisation fédérale et établir les axes stratégiques qui seront déclinés en projet pour ainsi réaliser un document politique pour les quatre années à venir.

Le séminaire qui rassemblera une soixantaine de personnes connaîtra deux grands temps forts, à savoir les travaux par groupes et la réunion du Comité Directeur.

b. Manifestations

Yann BARBITCH expose le calendrier des rencontres de l'Equipe de France féminine lors de la préparation au prochain Championnat d'Europe :

- Un stage à Lyon à partir du 18 mai jusqu'au 21 mai 2009, sous l'égide de la Ligue Régionale du Lyonnais, suivi de trois matchs préparatoires contre la Grèce, le 22 mai à Bourg en Bresse, le 23 mai à Saint-Étienne et le 24 mai à Lyon.

- A partir du 25 mai 2009, un stage de quatre jours à l'espace Léonard de Vinci à Evry et la participation au Tournoi International qui aura lieu les 29, 30 et 31 mai 2009 à l'Agora d'Évry. Les équipes devant disputer cette compétition ne sont pas connues à ce jour.

Yann BARBITCH précise qu'après plusieurs visites et repérages, les structures sont adéquates pour accueillir au mieux l'équipe dans sa préparation.

Accord du Bureau Fédéral

Afin de continuer sur le sujet de l'Equipe de France féminine, Yvan MAININI propose de passer directement à l'intervention de Jean-Pierre DE VINCENZI.

c. Rapport sur le stage de l'Equipe de France Féminine

Jean-Pierre DE VINCENZI commence son exposé par le stage de Monaco où Pierre VINCENT a regroupé les joueuses susceptibles de participer au Championnat d'Europe, trois jeunes joueuses prêtes à rejoindre le groupe France Sénior et des joueuses non disponibles lors des dernières qualifications.

Assortie d'un service d'observation et de travail vidéo, la préparation de l'Equipe de France sera de courte durée et les joueuses qui ne participeront pas aux play-offs seront présentes du 4 au 14 mai 2009. Le groupe entier se retrouvera le 18 mai prochain avant de partir au tournoi de Lyon contre la Grèce, puis le stage d'Évry et le Tournoi de l'Essonne détaillés dans le point précédent.

Afin de répondre au mieux aux besoins des joueuses, l'accent sera mis lors de ces 7 jours préparatoires sur la récupération et la régénération en étroite collaboration avec la Commission Médicale.

Jean-Pierre SIUTAT évoque la réunion des clubs d'Euroligue qui s'est tenue le 16 janvier à Valence, où tous les clubs représentés ont souligné le même problème lié à la réduction du calendrier des compétitions de clubs et ont pointé du doigt le tour additionnel du mois de janvier. Tous souhaitent l'abandon de ce tour additionnel en 2011 dans une saison déjà compromise par les Championnats du Monde de fin septembre 2010. De plus beaucoup de fédérations nationales n'ont pas joué le jeu de suspendre leur championnat en janvier 2009, comme il avait été dit, et les clubs français ont été dès lors désavantagés dans les compétitions européennes.

Jean-Yves GUINCESTRE tient particulièrement à alerter le Bureau Fédéral sur la gestion de l'état de santé des joueuses et joueurs en général dès lors qu'ils participent aux campagnes des Equipes de France après une saison longue.

Le principal problème mis en avant lors de la dernière réunion COMED réside sur l'obtention des renseignements sur l'état de santé des joueurs (ses) lors de leur qualification en Equipe de France. Les moyens techniques existent mais aucune réponse n'est apportée.

Une discussion s'engage.

Les membres du Bureau Fédéral déplorent les dysfonctionnements sur la gestion médicale des joueuses dus aux différences d'analyse entre les nombreux médecins vus au cours de leur carrière.

Françoise AMIAUD ne comprend pas que les joueuses formées en France n'aient pas plus d'obligations par rapport à l'Equipe de France. Elles peuvent à tout moment partir du Groupe France, pour le bien de leur carrière certes mais pas au détriment du collectif.

Jean-Pierre DE VINCENZI explique qu'il s'agit d'une réalité qui effraie le staff de l'Equipe de France.

Yvan MAININI : le problème est principalement un souci d'équité et d'égalité. On ne peut pas faire deux réglementations différentes pour les équipes masculines et féminines.

Après discussion le Bureau Fédéral souhaite privilégier des accords au cas par cas avec les franchises et les joueurs (es).

Jean-Pierre DE VINCENZI conclut son intervention par la nomination d'Alain JARDEL en tant qu'entraîneur des -20 ans filles.

d. Structuration de l'Equipe de France Masculine

Frédéric FORTE : la nomination d'un nouveau coach à la tête de l'Equipe de France masculine est très attendue car de là découlera le staff prévu pour les quatre prochaines années.

L'Equipe de France, dans sa complexité, a besoin d'un entraîneur fort, il est inutile de se précipiter pour le choisir mais plutôt suivre une approche basée sur le long terme. Cela pourrait conduire à un éventuel retard sur le délai de l'annonce officielle.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre DE VINCENZI s'avoue scandalisé par les dénigrement de tierces personnes lus dans la presse récemment à propos de la recherche de ce fameux nouveau coach.

Yvan MAININI fait un rapide état des lieux : des contacts sérieux ont été noués avec 12 entraîneurs – 7 de nationalité étrangère et de premier plan, 3 de nationalité française et de premier plan et 2 autres de nationalité française. Le processus de recrutement est engagé mais il faut trouver un coach capable de relever le défi de l'Equipe de France masculine.

Le dossier n'est pas aussi simple qu'il y paraît, avec des réalités à prendre en compte, notamment la gestion des joueurs exceptionnels à considérer dans le cadre de l'organisation et du collectif.

Roselyne BIENVENU propose de suivre une méthodologie unique et singulière au vue des joueurs d'exception, réels potentiels de l'Equipe de France. Il est impossible de traiter tous les joueurs de la même manière.

Frédéric FORTE considère qu'il est complexe de prodiguer des traitements différents aux joueurs et de ce fait rentrer dans une spirale de problème d'égo. L'exception se fait naturellement sur le terrain, il serait dangereux de poursuivre en dehors.

Yvan MAININI évoque une solution afin de contourner cette problématique : une préparation basée selon le calendrier réel de chacun des joueurs et d'une durée de 4 semaines ce qui est court, dans l'idéal il faudrait 6 semaines.

Pour répondre à ce planning serré, un camp d'entraînement va être mis en place, les joueurs auront deux alternatives possibles : venir s'entraîner durant les 2 semaines précédant la préparation de l'équipe au complet ou s'engager sur l'honneur d'arriver en parfaite forme physique au début des quatre semaines.

Marie-Noëlle SERVAGE souligne le fait que plus le sportif monte dans la hiérarchie, plus l'égo est surdimensionné et le regard qu'il porte sur lui-même et sur les autres passe par une sorte de prisme qui déforme tout. Mais il faut néanmoins créer un socle commun avec un minimum de règles communes tout en tenant compte des particularités de chacun.

Pierre COLLOMB estime qu'en aucun cas le Bureau Fédéral ne doit piloter de telles problématiques et qu'il s'agit bel et bien du travail du staff de l'Equipe de France.

Yvan MAININI souhaite simplement partager avec les membres du Bureau Fédéral la complexité d'une équipe avec ses forces, ses faiblesses et ses égos.

Frédéric FORTE conclut le débat et souhaite vivement un soutien de toute la FFBB auprès de tout le staff de l'Equipe de France pour créer une unité et ce quel que soit le résultat de cet été.

3. Débat d'orientation

a. Organisation Fédérale

Jean-Pierre SIUTAT présente la déclinaison du document dédié à la réorganisation de la FFBB validé lors du dernier Comité Directeur des 9 et 10 janvier 2009.

Il en ressort 3 grandes fonctions :

- les instances décisionnaires (Comité Directeur, Bureau Fédéral et Président Fédéral et son secrétariat particulier)
- un département Administration Générale et Finances regroupant toutes les ressources (salariés, dirigeants et bénévoles) liés aux missions quotidiennes de la Fédération (gestion des ressources humaines, activités supports, administration sportive, juridique, comptabilité, etc...) Ce département est animé par la secrétaire générale, le trésorier général et un directeur administratif et financier, en la personne de Dominique LATTERADE (provisoirement).
- un département Recherche et Développement regroupant 4 pôles. Chacun des pôles aura :
 - une fonction prospective animée par un Vice-président, un cadre technique et un cadre administratif composant ainsi un trinôme qui s'appuiera sur leurs expertises dans les domaines de réflexion ou qui sollicitera en interne (commissions fédérales, salariés) ou en externe (consultants) les personnes susceptibles d'apporter leur contribution à la réflexion. Il est à noter que les pôles prospectifs n'ont pas de rôle opérationnel.
 - une fonction opérationnelle, animée par un directeur de Pôle qui est un des deux membres salariés du trinôme. Chacun des pôles intègre les salariés fédéraux sur leur domaine de compétence et travaille avec les commissions et missions fédérales existantes.

La grande ambition de ce dossier réside dans la fusion de la DTBN et des services administratifs de la FFBB dans les deux départements.

Une forte attente du personnel s'est fait sentir. Jean-Pierre SIUTAT souhaite que le Bureau Fédéral forme en priorité l'équipe d'encadrement pour qu'en découle l'articulation des pôles prospectifs et opérationnels.

Il met en avant des dates déterminantes pour la construction de cette nouvelle politique fédérale :

- le Comité Directeur séminaire du 27 et 28 février 2009
- le Comité Directeur des 15 et 16 mai 2009
- la prochaine Assemblée Générale en juin 2009 à Lille

Jean-Pierre SIUTAT précise que l'idée maitresse est de profiter aussi de l'achat du plateau de 600m² dans l'immeuble à coté du siège social de la FFBB pour mettre en place concrètement la réorganisation.

Yvan MAININI confirme qu'un engagement d'achat a été signé. Il en profite pour faire un bilan sur les travaux prévus dans les prochains mois : création d'un espace dédié au musée du basket, remise aux normes des ascenseurs, ...

Dominique LATTERADE résume les deux semaines d'audit qui viennent de s'écouler. Une quarantaine de salariés a été écoutée. Les premiers entretiens font ressortir un manque de transversalité et de communication interne. De l'avis général cet audit était nécessaire pour une redéfinition des postes et missions de chacun.

Roselyne BIENVENU souhaite avoir des précisions sur la désignation de Dominique LATTERADE en tant que chargé d'audit.

Yvan MAININI considère son rôle comme une évidence au vue des compétences de ce dernier. De plus venant d'un sport différent du basket, il a un regard différent sur notre sport. Il pourra effectuer en toute indépendance ce recueil de données.

Il souligne aussi la réelle nécessité d'une période de transition avant la mise en place d'une organisation finalisée.

Jean-Pierre HUNCKLER : il faut être ambitieux pour pouvoir avancer. Ce projet a le mérite et la volonté d'exister. Dans un monde où salariés et élus coexistent la solution proposée paraît des plus adéquates.

Marie-Noëlle SERVAGE soulève la question du calendrier et de la nécessité pour la FFBB de sensibiliser sur ce projet d'ici la fin de saison. Il est important de profiter de la dynamique avant la rupture des vacances. Au-delà de l'organisation de la Fédération se pose la question d'associer les Comités et Liges dans la communication autour de la nouvelle organisation et son incidence.

Yvan MAININI compte beaucoup sur le pôle n°4 en charge des territoires pour se pencher sérieusement sur le découpage et l'évolution structurelle des départements en périmètres pertinents.

Pierre COLLOMB tient à mettre en exergue les implications réglementaires non négligeables dans la question précédemment soulevée par Marie-Noëlle SERVAGE. Il confirme une nécessité de l'assistance de la Commission Juridique pour rédiger des règlements sportifs et internes type.

Jean-Yves GUINCESTRE aimerait que la Commission Médicale soit entendue dans le processus d'audit pour faire face aux problèmes de logistique récurrents.

Yvan MAININI précise que le changement qui s'amorce sera dans un premier temps interne à la FFBB. Lorsque les découpages par périmètres pertinents seront effectués, une déclinaison du modèle fédéral pourrait être envisagée.

Marie-Noëlle SERVAGE acquiesce au projet de redéfinir des territoires plus en cohérence mais se demande comment cette démarche peut s'inscrire en terme de calendrier avec les préconisations déclinées par la Commission Balladur. Il y a une réalité administrative à ne pas négliger.

Yvan MAININI: les découpages ne seront possibles qu'en prenant contact avec les collectivités territoriales et locales concernées.

Le président rappelle les noms des Vice-présidents en charge des 4 pôles désignés lors du dernier Comité Directeur:

- Pôle n°1 – Haut Niveau : Jean-Pierre SIUTAT
- Pôle n°2 – Formation : Roselyne BIENVENU
- Pôle n°3 – Communication, Marketing et prospective s : Jean-Pierre HUNCKLER
- Pôle n°4 – Territoires : Pierre COLLOMB

Un échange a lieu autour des cadres susceptibles d'assurer les fonctions de Directeur et/ou Administrateur de pôle.

b. LFB – Proposition du groupe de travail sur la formation de la joueuse (Thierry BALESTRIERE)

Sur proposition des clubs de LFB, un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir à des propositions sur la formation, équipe espoir et équipe cadettes. Lors de la réunion des clubs de LFB, le 10 janvier 2009, le travail a été présenté et une consultation des clubs sur ces thèmes a été réalisée de manière à présenter une synthèse des évolutions à mettre en œuvre pour la saison 2009-2010.

Les propositions des clubs sont les suivantes :

1. maintenir l'équipe espoir en NF2 ou NF3
2. maintenir une équipe Cadette, sans obligation du groupe A ni de limitation du nombre de mutées
3. maintenir les principes actuels en termes de sanctions/bonus
4. favoriser des rencontres de NF2 en lever de rideau de LFB

Jean-Pierre SIUTAT propose d'ouvrir un débat transversal sur la formation des joueuses avec la totalité du système pyramidal fédéral et ainsi statuer définitivement sur le sujet. Il précise que la crise mondiale va aussi affecter le sport de Haut Niveau.

Frédéric FORTE : la pérennité passera par les finances.

Décisions du Bureau Fédéral :

- Concernant les propositions du groupe de travail sur la formation de la joueuse les points 1, 3 et 4 sont validés. Le point 2 à propos des équipes Cadettes doit être vu de manière plus globale par la Commission Sportive et la Commission Juridique pour l'ouverture de la totalité des clubs.
- La Commission de Contrôle de Gestion, présidée par Francis FLAMME, va reprendre les dossiers des clubs de la LFB.
- Tout club en déficit supérieur à 10% de son budget global ne pourra être engagé en Coupe d'Europe.

c. Orientations sur l'Assemblée Générale 2009

Thierry BALESTRIERE propose un programme pour l'AG 2009 :

- Vendredi à partir de 13h00: forum
- Vendredi 18h00: Temps fort (par exemple : un clip promotionnel)
- Vendredi 18h30: l'Académie du Basket
- Samedi de 9h00 à 12h00: Assemblée Générale Statutaire
- Samedi de 12h00 à 13h00: Le Zoom de l'AG - Les 4 Pôles de recherche et développement avec l'intervention des Vice-présidents (forme et contenu à préciser)

Après discussion le Bureau Fédéral valide ce programme.

d. Basket Rural

Yvan MAININI précise que ce dossier pourrait être évoqué durant le Comité Directeur des 27 et 28 février 2009. Il conseille au Bureau Fédéral de s'imprégner du document réalisé par Francis DARRICAU (annexe 1).

Marie-Noëlle SERVAGE précise que la réflexion débutée en amont en collaboration avec Roselyne BIENVENU ces derniers mois sera mise en perspective avec ces nouveaux éléments pour garder une cohérence.

Yvan MAININI indique que le dossier sera repris par le futur pôle 4.

e. La délégation des droits audiovisuels à la LNB

Yvan MAININI rappelle au Bureau Fédéral que la FFBB est la seule Fédération qui a une Ligue Professionnelle dont l'exploitation des droits audiovisuels n'a pas été déléguée. Pour envisager une délégation des droits, un certain nombre de formalités sont à respecter, à savoir continuer la facturation par la FFBB et un reversement par la LNB d'un pourcentage des droits.

Après discussion le Bureau Fédéral accepte ces conditions et souhaite déléguer la commercialisation des droits audiovisuels à la LNB.

f. Appel à projet de recherche et développement pour l'année 2009 (demande de subvention)

Jean-Yves GUINCESTRE a reçu un appel d'offre à projet de recherche du Ministère de la Santé. Une demande a été faite pour y inscrire le projet de recherche développé depuis 2 ans sur le croisé antérieur de la jeune basketteuse.

Après discussion le Bureau Fédéral soutient la demande de subvention de la Commission Médicale.

4. Administration – Finances – Réglementations

a. Dispositions financières saison 2009-2010

Yvan MAININI tient à préciser que le nombre de licenciés a sensiblement diminué : moins 1.65%. Cette baisse pourrait s'expliquer par l'émergence du handball. Un échange s'engage autour de l'évolution du prix des licences.

Le Bureau Fédéral accepte d'augmenter le prix de la licence. Cependant le pourcentage exact sera chiffré lors du Comité Directeur des 27 et 28 février 2009.

b. Composition des Commissions – Nominations

Yvan MAININI présente les différentes propositions de composition des Commissions (annexe 2)
Le Bureau Fédéral valide les Commissions proposées à l'exception de la Commission Juridique section Discipline, de la Commission des Agents, de la Commission Disciplinaire du Dopage, du Conseil des Jeunes et de la Commission des Manifestations qui sont à revoir.

Sont également proposés:

Président de la Commission des vœux : Thierry BALESTRIERE
Chargé d'instruction Commission Juridique : Jean-Yves MARCHAND
Chargé d'instruction Chambre d'Appel : Clément SOURIOUX
Conseiller auprès du Président pour les Grands Equipements et Grands Evénements : Jean-Pierre SIUTAT (validation au prochain Comité Directeur)
Délégué de zone GuyMarGua : Michel POMMIER (validation au prochain Comité Directeur)

c. Orientations sur les dispositions réglementaires

Marie-Noëlle SERVAGE présente les modifications réglementaires 2009 – 2010 (Annexe 3) qui seront proposées lors du Comité Directeur de février.

Accord du Bureau Fédéral

d. Propositions de conciliation

- US Aubenas – FFBB

Rappel des faits : Le club requérant conteste la décision de la FFBB, en date du 25 novembre 2008, refusant de faire droit à sa demande de qualification du joueur Nabil BAKKASS au profit de son équipe première évoluant en Nationale Masculine 2.

Le conciliateur propose à l'US AUBENAS BASKET de s'en tenir à la décision contestée.

Accord du Bureau Fédéral pour suivre la position du conciliateur.

- US Plaisançoise Basket Ball – FFBB

Rappel des faits : le club requérant conteste la décision de la chambre d'appel de la FFBB en date du 14 novembre 2008, donnant à rejouer la rencontre US PLAISANCOISE BASKETBALL c/ SALIES DU SALAT initialement disputée le 21 septembre 2008 dans le cadre du championnat pré-national en raison d'une erreur d'arbitrage.

Le conciliateur propose à la FFBB de rapporter la décision donnant à rejouer ce match et de rétablir le résultat acquis sur le terrain, lequel était favorable au club requérant.

Après discussion le Bureau Fédéral refuse à la majorité la proposition du conciliateur et demande à ce que le match soit rejoué.

5. Questions Diverses

Yvan MAININI communique les nouveaux groupements sportifs enregistrés au 30 janvier 2009 : Emerson Basket Mulhouse (CD 68) – Novartis Huningue (CD 68) – Cryostar Basket (CD 68) – Association Rebecca (CD 33) – Mourenx Basket Bassin de Lacq (CD 64) – Etoile Vialer (CD 64) – Amicale Laïque le Hezo (CD 56) – Basket Club de Tavel (CD 30)

Marie-Noëlle SERVAGE informe le Bureau Fédéral sur :

- Mise en place d'échanges avec le Ministère de l'Education Nationale concernant l'élaboration de la convention UNSS – UGSEL – USEP - FFBB
- Les tirages de Coupe de France ont été communiqués par la Commission Sportive
- Annulation de la rencontre du Trophée Coupe de France Masculine en Guadeloupe du match New Star c/ Denain en raison des événements actuels.

Le Prochain Bureau Fédéral aura lieu le vendredi 20 mars 2009 à 17h00 au siège de la FFBB